



Journal Municipal de la Ville de Coignières

N°
80
Juillet
2012

Ensemble à Coignières

Fête de Coignières
Encore plus fort !

P
7



P
16

**Théâtre Alphonse
Daudet**

Une saison ouverte à
tous les publics



P
31

Du côté des jeunes

Top départ
pour des congés vitaminés !



4

En Ville

- > Thermographie aérienne :
Une réunion publique en perspective
- > « Fête de Coignières » : Un grand moment
- > Cadre de vie : Zoom sur les travaux réalisés et planifiés
- > Patrimoine vivant : Le Bois des Hautes Bruyères

16

Culture

- > Théâtre Alphonse Daudet :
Lever de rideau sur la nouvelle saison
- > Ateliers Théâtre : Rejoignez l'entrée des artistes !
- > Coup de projecteur : L'envers du décor...
- > « Juin Culturel » : Chapeau bas aux artistes !
- > Venez vibrer sous les décibels des
« Dimanches Musicaux »



31

Du côté des jeunes

- > Jeunes estivants : L'été sera tonique !
- > La Municipalité, partenaire de tous les élèves
- > Les arts du cirque s'ouvrent aux 6-12 ans



36

Seniors

- > Carnets de voyages
- > Journée de liesse intergénérationnelle
- > Anniversaire : 100 bougies, cela se fête !

39

Télex

- > Les infos en bref
- > Bienvenue aux nouveaux commerçants
- > Les décisions municipales majeures
- > Le Carnet des Coigniériens



45

Droit de réponse



Directeur de la Publication : Henri Pailleux

Directrice-adjointe : Josyane Gorgibus

Rédaction et photos : Service Communication

Maquette et impression : NPC

Dépôt Légal : Juillet 2012

www.coignieres.fr



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Ce Bulletin Municipal fait une large place aux actions culturelles que nous menons et développons à votre intention.

Lorsqu'en 1994, nous avons pris la décision de construire l'Espace Culturel et Sportif Alphonse Daudet, j'étais loin d'imaginer que nous allions doter Coignières d'un formidable outil dédié à la vie culturelle.

De l'ombre à la lumière

Sont alors sortis de l'anonymat des Coigniériens totalement inconnus, maniant avec art le pinceau pour peindre, le ciseau pour sculpter et des instruments de musique : Ainsi sont nés Art'Coignières, l'Orchestre symphonique Alphonse Daudet que dirige François Feuillette, menant à la baguette ses 80 musiciens, ainsi que les Amis de l'Orgue, qu'anime Jean-Yves Espié dans le chœur de l'église Saint-Germain d'Auxerre.

Une renommée départementale

Le Théâtre Alphonse Daudet, que dirige François Guillon sous l'œil attentif d'Ali Bouselham, Maire-adjoint à la jeunesse et aux affaires culturelles, dispose de 400 places pour vous accueillir. Tous les spectacles sont joués à guichets fermés, ce qui démontre, si besoin était, le succès de la programmation mise en place... Une réussite qui s'étend largement aux communes environnantes. Lorsque l'on y vient une fois, on y revient toujours !

Je vous invite à lire l'article qui vous donne trois bonnes raisons de rejoindre les « Ateliers Théâtre ». Demain, vous-même, vos enfants pourraient monter sur scène, vous produire devant 400 spectateurs et exprimer vos talents en mai-juin 2013 dans le spectacle « La Cour et les Jardins du Roi ».

Les beaux jours sont de retour et, avec eux, le temps des vacances estivales que je vous souhaite agréables et reposantes.

Avec mes sentiments très cordiaux,

Le Maire

Henri Pailleux



La Ville de Coignières a réalisé une opération de thermographie aérienne infrarouge, destinée à mesurer le niveau de déperditions thermiques des toitures des habitations et bâtiments, en direction de leurs propriétaires.

Rappelons, en effet, que 30 % des déperditions de chauffage des constructions s'effectuent par la toiture.

Cette opération, confiée au Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE), poursuit trois objectifs : sensibiliser les habitants à la réduction des déperditions de chaleur des habitations, les renseigner sur l'état thermique de leur maison, mais aussi les informer sur les solutions techniques et matérielles permettant d'optimiser leur isolation, afin de diminuer leur facture énergétique.

La publication des résultats et les modalités de communication en direction des administrés seront présentées lors d'une réunion publique, organisée fin septembre.



Crédit photo : LNE

Thermographie aérienne

Les résultats bientôt disponibles

La thermographie : Outil d'évaluation des déperditions de chaleur

Dans la nuit du 13 janvier dernier, de 21h à 22h30, les 8 km² de la commune ont été survolés à 500 mètres de hauteur par un avion bimoteur équipé d'un scanner infrarouge, à une vitesse d'environ 200 km/h.

Les images, réalisées sur 15 axes de vol, couvrent une surface de 55 kilomètres. L'acquisition de ces

mesures a répondu à des exigences atmosphériques extrêmement strictes (température inférieure à 5°C, absence de vent, pluie et neige...), afin d'obtenir des résultats fiables et exploitables. Ces derniers, illustrés par une représentation en 256 couleurs, sont analysés et qualifiés en 6 classes de déperditions. Concrètement, une échelle de couleurs illustre, pour chaque maison et bâtiment, le niveau de pertes thermiques par rayonnement, allant du bleu pour les plus faibles au rouge pour les plus élevées.



Une réunion publique sera organisée à la Maison de Voisinage

Les bâtiments les plus énergivores sont ainsi identifiés !

Pour appréhender et restituer au mieux ce diagnostic, le LNE préconise un échange interactif avec les résidents, relatif à la conception et à l'usage de leur habitat.

En effet, selon l'aménagement, le mode de vie des occupants et l'isolation du bâtiment (maison isolée sous combles et chauffée de façon homogène, maison avec combles perdus et isolée par une dalle, ou maison à toit plat), l'interprétation du résultat peut différer. L'exploitation et la communication des données seront donc pondérées au regard d'un bilan personnalisé avec les habitants. En conséquence, dans un souci de justesse d'interprétation et de respect de données qui peuvent être jugées à caractère privé, cette cartographie ne sera pas diffusée sur le site internet de la Ville.

La Ville de Coignières s'implique et vous accompagne

Dans la perspective de communiquer aux Coigniériens un diagnostic fiable et pertinent sur le fonctionnement et l'état thermique de leur maison, la Municipalité instaurera, dès la rentrée, une cellule d'accueil, de conseils et d'accompagnement, encadrée par un agent des services techniques de la Ville.

Grâce à son expertise, confortée par une formation spécifique délivrée par les thermographes du LNE, celui-ci s'attachera à restituer aux propriétaires un bilan personnalisé de la thermographie de leur toit, lors d'un entretien sur rendez-vous.

Parallèlement, afin d'inciter les résidents à renforcer la performance énergétique de leur habitation et réduire en conséquence leurs dépenses de chauffage, un conseil personnalisé sur les solutions techniques et matérielles d'isolation, accompagné d'une information sur les crédits d'impôts, leur sera délivré.



Bon à savoir...

Diminuer le chauffage de 1°C permet de réduire la consommation d'énergie de 7 %.

L'isolation des toitures, facile à réaliser, est immédiatement rentable, tant en termes d'économies d'énergie que de coût financier.

20 cm de laine de chanvre ou de laine minérale isolent autant que 4,5 mètres de parpaing.

Une prochaine réunion publique de restitution des résultats

La restitution officielle des résultats en direction des Coigniériens se déroulera lors d'une réunion publique organisée à la Maison de Voisinage, fin septembre.

Des experts du Laboratoire national de métrologie et d'essais seront présents pour fournir des explications techniques, répondre aux questions et apporter une aide sur l'efficacité et l'optimisation de l'isolation des habitations, en toute neutralité.

Toutes les précisions relatives à cette prochaine réunion publique, mais aussi aux modalités de restitution individuelle prochainement instaurées en Mairie, seront précisées et relayées sur les différents supports d'information de la Ville, dès la rentrée.

Enfin, la Municipalité de Coignières rappelle qu'elle n'accorde aucune accréditation et ne collabore avec aucune entreprise, concernant toute éventuelle prospection commerciale relative à un diagnostic ou encore des travaux d'amélioration énergétique des habitations. Les Coigniériens sont donc invités à être extrêmement vigilants face à tout démarchage commercial abusif, que la Ville désavoue formellement.



Jeux, concert, sons et lumières... Une journée 100 % festive

Joyeuse, conviviale, distrayante... La Ville a revêtu ses habits de fête, samedi 23 juin, sur l'esplanade de l'Espace Alphonse Daudet.

Là, plus de 500 enfants, ados et adultes ont pris part aux festivités, avec entrain et bonne humeur. Et, temps fort de la programmation, le spectacle pyrotechnique nocturne a enthousiasmé les spectateurs.

Un grand moment.

La Fête de Coignières, organisée avec le précieux concours du Comité des Fêtes et de nombreuses associations communales, illustre l'esprit de proximité qui règne au sein de la Ville.

Commune à taille humaine, un des atouts majeurs de Coignières est que nombre de ses résidents, enfants et adultes, se connaissent et se côtoient régulièrement dans le cadre scolaire, associatif, de voisinage... : La Fête de Coignières contribue alors à rassembler et fédérer les habitants autour d'une thématique festive et ludique, pour partager ensemble une belle journée.

C'est toute l'ambition de cet événement.

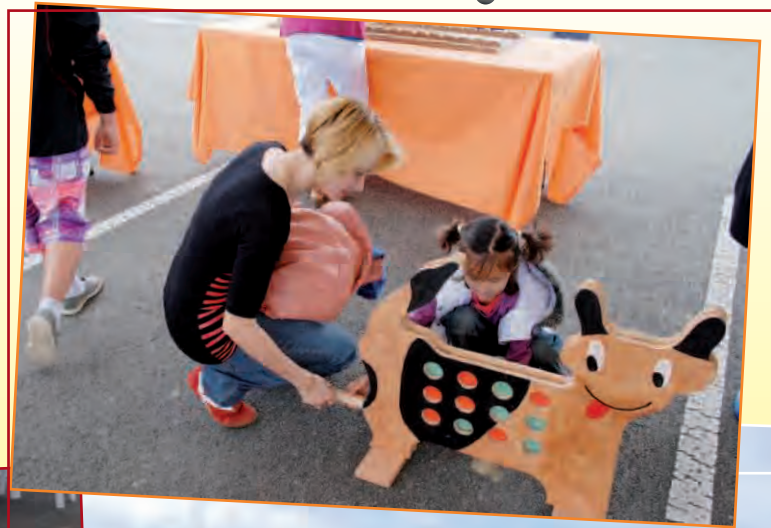
Un spectacle pyrotechnique en apothéose

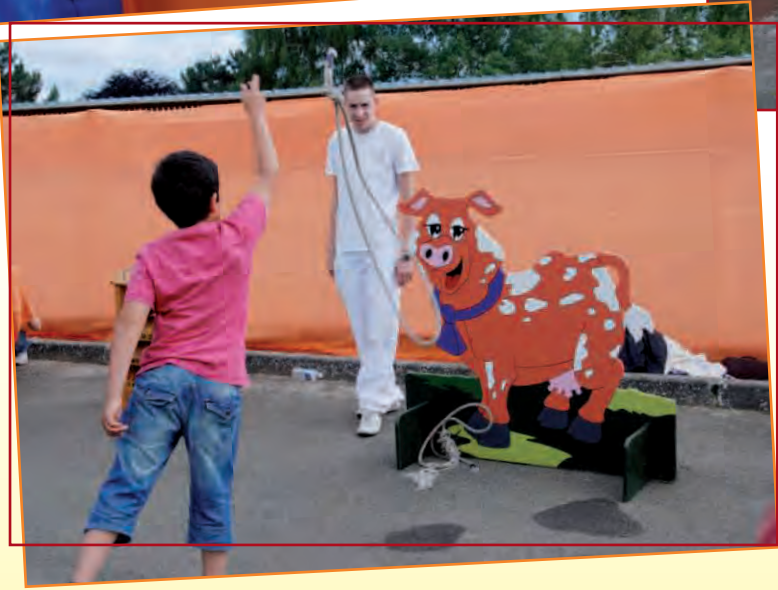
Si les multiples animations et jeux, proposés tout au long de l'après-midi, ont eu la faveur des plus jeunes, leurs aînés

les ont rejoints en début de soirée pour un agréable dîner champêtre, au son d'un concert de jazz à la carte.

Puis, la nuit venue, un public nombreux est venu assister à la magie d'un feu d'artifice musical, sur le thème de l'arc-en-ciel, véritable clou des réjouissances.









Semaines après semaines, le futur hôtel de ville se dessine



Aménagements

Ces chantiers qui transforment la Ville

La Ville n'en finit pas de se métamorphoser pour offrir des services renforcés et une qualité de vie améliorée à ses habitants.

→ Les grands projets en Ville

> Parallèlement à la **réhabilitation et l'extension de la Mairie**, d'autres chantiers, élaborés en phase administrative, vont s'ouvrir concrètement à la réalisation.

C'est ainsi que la **rénovation du bâtiment primaire du Centre de Loisirs « La Farandole »** est opérationnelle, avec une première étape de désamiantage des locaux. A l'instar du bâtiment maternel, inauguré en 2006, la nouvelle construction sera réalisée avec un choix de matériaux de très haute qualité, où le bois, connu pour sa résistance naturelle aux intempéries, sera mis à l'honneur. Les salles d'activités et bureaux disposeront de larges baies vitrées, favorisant un éclairage naturel, même en hiver. Cette construction, qui s'inscrit





dans une politique de préservation de l'environnement, répond, dans une large mesure, aux normes Haute Qualité Environnementale (HQE) et Constructions de Qualité à Coûts et Délais Maîtrisés (CQCDM). L'achèvement du nouveau bâtiment est prévu -hors intempéries-, pour la fin de l'année.

- > D'autres chantiers phares verront prochainement le jour : **l'extension du Gymnase du Moulin à Vent, la création d'une crèche multi-accueil**, afin d'étendre les capacités d'accueil de la crèche/halte-garderie, ainsi que **la construction d'un nouveau centre médical**.



Opération peau neuve pour le Centre de Loisirs

→ Les travaux de voirie majeurs

> Nouveau : 2 radars pédagogiques mobiles en Ville

La Municipalité a fait l'acquisition de deux radars pédagogiques, dont la vocation vise à sensibiliser les usagers de la route sur leur conduite, particulièrement dans les zones sensibles ou fréquentées par les écoliers et collégiens.

Affichant des messages et pictogrammes programmables, tels « *Merci* » lorsque le véhicule ne dépasse pas la vitesse autorisée, « *Prudence* » ou « *Danger* », ils sont par ailleurs dotés d'une mémoire permettant l'enregistrement de données et l'établissement de statistiques routières.

- > Des barrières de sécurité en rive de la RN10, à l'extrémité de la rue du Four à Chaux, ont été installées et l'affaissement de voirie, rue de la Mairie, a été repris.
- > Au nombre des travaux planifiés, citons notamment la réfection du carrefour implanté rue des Hautes-Bruyères/RD33, la réfection des peintures routières et la reprise des murs d'accès au souterrain de la RN10, incluant la peinture de ses rambardes d'escalier.



Enfin, **Place au végétal !** Toute l'équipe de jardiniers municipaux a paré la Ville de mille fleurs, offrant aux résidents et visiteurs un **environnement estival coloré et fleuri**.

Ce fleurissement s'inscrit parallèlement dans le cadre du challenge régional et départemental auquel la commune participe cette saison, sur le thème « Rues et places en habits de nature ».



La Ville de Coignières est dotée d'un territoire boisé, fréquenté avec bonheur par de nombreux promeneurs. Ces parcelles forestières, majoritairement privées, font l'objet d'un plan réglementaire de gestion durable, afin de veiller au maintien de leur diversité biologique, à leur vitalité et au renouvellement des peuplements âgés. Cet outil obligatoire de gestion forestière, qui intègre notamment un programme de coupe d'arbres, est validé en amont par le Centre Régional de la Propriété Forestière, pour être ensuite contrôlé par le Centre Régional de Gestion Sylvicole.



Bois des Hautes Bruyères

Un programme forestier durable, ga

Entretien avec le Maire Henri Pailleux

La Rédaction : Coignières bénéficie d'un vaste espace rural et boisé, véritable havre de tranquillité. Comment s'organise la gestion de ces parcelles forestières ?

Henri Pailleux : Nous avons la chance de posséder, à l'ouest de notre territoire, un espace rural d'une superficie de 350 hectares, dont environ 215 hectares d'espace boisé classé à conserver : **Les Bois des Hautes Bruyères et de la Kabyline**. L'ensemble constitue la propriété de la famille Dassault.

Le bois des Hautes Bruyères est traversé par le chemin de Grande Randonnée n° 11, qui débute à Coignières à l'entrée de l'allée des Pommiers et s'achève vers l'étang de Bicherel. Il serpente dans le bois jusqu'aux étangs situés aux abords de la commune de Saint-Rémy-L'Honoré, et il constitue une agréable promenade en sous-bois pour les Coigniériens et les randonneurs.

Depuis quelques années, nous assistons à des abattages d'arbres et bien des Coigniériens et des randonneurs s'en sont émus auprès de moi. Abattages le long de la Route Départementale RD 33 qui mène à Saint-Rémy-l'Honoré, le long de l'allée des Pommiers et, dans un proche avenir, en sous-bois le long du chemin de Grande Randonnée. Je m'en suis moi-même ému et je me suis rapproché de M. Serge Dassault, le 22 mars dernier, pour en discuter et faire un point.

Il convient de savoir, s'agissant d'une propriété privée, que son propriétaire **est contraint** de respecter les dispositions du Code rural et des textes réglementaires qui s'y rattachent. Le code et ces textes disposent qu'une forêt, un bois d'une grande surface comme celui des Hautes Bruyères, **doivent être exploités et entretenus**.



La rédaction : Quel document réglementaire encadre le développement de la forêt privée, et quelles sont ses impositions ?

Henri Pailleux : la Direction Départementale du Territoire (DDT) impose au propriétaire un **Plan Simple de Gestion** (PSG), lequel a été notifié à M. Serge Dassault pour le Bois des Hautes Bruyères.

Ce bois est, pour l'essentiel, constitué de **chênes**, dont certains sont centenaires, mais également de **châtaigniers, d'acacias, d'érables, de peupliers, de**

frênes et de charmes. Le massif forestier a été scindé en 16 secteurs pour les besoins du Plan Simple de Gestion, lequel impose au propriétaire **des coupes** étalées dans le temps, mais également **des obligations de replantations** pour remplacer les arbres abattus.

La forêt, les bois sont des êtres vivants qui supposent une exploitation avec un souci de renouvellement des espèces. Tout est mis en œuvre pour qu'il en soit ainsi et, pour prendre un exemple tangible, les arbres abattus le long de la départementale qui mène à Saint-Rémy-L'Honoré seront remplacés par des jeunes pousses de chênes ; et, pour

ranti par un Plan Simple de Gestion



empêcher les sangliers de les détruire, un grillage sera installé pour s'opposer à leur passage.

Concernant les coupes envisagées en sous-bois, le long du chemin de Grande Randonnée sur le domaine privé, ne sont concernés que les arbres malades ou morts présentant un danger pour les randonneurs.

Pour faire suite aux conclusions de l'expert mandaté par M. Serge Dassault dans le cadre de la mise en place de son Plan Simple de Gestion, j'ai commandé une contre-expertise pour les arbres situés le long du chemin de Grande Randonnée.

Après discussion avec M. Serge Dassault et M. Philippe Gourmain, son expert forestier et pour faire suite à notre contre-expertise, il a été décidé de n'abattre qu'une quarantaine d'arbres, de conserver les chênes centenaires, mais d'en élaguer les branches mortes dont la chute pourrait être dangereuse pour les randonneurs.



Depuis son origine, et dans le cadre de sa mission de service public, le Théâtre Alphonse Daudet mène une politique d'ouverture en direction d'un large public. L'ambition est d'offrir à toutes et tous une programmation enchantée, stimulante et enrichissante, forte en plaisirs et en émotions. La nouvelle saison 2012-2013, véritable invitation à la diversité des formes et des genres, illustre cette volonté à travers 17 spectacles, d'une qualité remarquable.



Un théâtre pour tous les publics

Le rideau va se lever sur une nouvelle saison... : Invitation au voyage et à l'évasion, promesse de découvertes et d'émotions, le spectacle vivant offre un panel infini de moments de grâce et d'émerveillement.

« La programmation du Théâtre Alphonse Daudet repose délibérément et avant tout sur le sens du partage, du plaisir, de la convivialité, animée par le désir de proposer des spectacles populaires, au sens noble du terme, c'est-à-dire accessibles à tous », explique son directeur et metteur en scène François Guillon. « La bonne humeur et l'optimisme demeurent le fil rouge de chacune des saisons, à travers une large palette d'expressions artistiques : le théâtre, la danse, la musique, l'opéra, l'humour ou encore les arts de la piste ; la culture reste un levier essentiel à



l'épanouissement de chacun et à l'ouverture au monde ».

Des spectacles à voir et à rêver, dès l'âge de deux ans

Dans cette perspective, le Théâtre favorise son accès dès

A l'affiche : 11 spectacles tout public

INSTANTS CRITIQUES

Théâtre

De François Morel

Mardi 25 Septembre à 20h45



OBSTINATO

Musique

Par Zic Zazou

Mardi 9 Octobre à 20h45



Saison 2012/2013 : Promesse à l'évasion et à l'émotion

le plus jeune âge, à travers plusieurs axes :

- une programmation jeune public, pour faire découvrir, étonner et émouvoir, entre conte, danse, musique et marionnettes. Destinée à sensibiliser et éveiller la curiosité artistique dès l'âge de deux ans, elle s'inscrit dans le cadre d'une politique tarifaire très attractive ;
- des séances dédiées aux écoliers et collégiens de la Ville en partenariat avec leurs professeurs ;
- des Ateliers Théâtre, ouverts aux enfants et adolescents.

Un esprit et un lieu de partage et de création

Mais la vocation du Théâtre Alphonse Daudet repose également sur des rencontres et des liens tissés au fil du temps, avec des artistes en résidence, des comédiens, musiciens et metteurs en scène. Outre la Compagnie de l'Elixir et l'Orchestre symphonique Alphonse Daudet, ce sont notamment Jean-Daniel Laval, Anthony Magnier, François Morel, Alain Degois..., mais aussi l'Orchestre

National d'Ile-de-France, le Chœur Régional d'Ile-de-France ou encore le Théâtre Régional des Pays de la Loire.

Tous marquent et signent leur attachement au lieu, donnant une tonalité et une couleur caractéristiques à la Ville de Coignières. « **C'est un théâtre qui rassemble, qui s'inscrit dans un territoire et dans la durée** », précise François Guillon, et de conclure : « **Sur les dix-sept spectacles programmés cette saison, six sont des spectacles théâtraux qui ont pour point commun d'appartenir au vrai théâtre populaire. Qu'il soit classique ou contemporain, c'est un théâtre qui s'adresse à tous, sans exception. Un théâtre de troupe, avec une équipe d'artistes, fédérée par un metteur en scène passionné par le désir de faire passer son amour du théâtre en respectant son public. Cette même ambition a guidé le choix des autres spectacles** ».

Le coup d'envoi de la saison est attendu mardi 25 septembre. Calez bien vos agendas !



LES JUMEAUX VENITIENS

Théâtre

De **Carlo Goldoni**,
par la **Compagnie Viva la Commedia**
Mardi 23 Octobre à 20h45



HOMME & GALANT HOMME

Théâtre

De **Eduardo de Filippo**, par le **Théâtre Régional des Pays de la Loire**
Mardi 13 Novembre à 20h45



MILLE & UNE NUITS

Musique

Serge Rachmaninov
et **Nicolaï Rimski-Korsakov**,
par l'**Orchestre National d'Ile-de-France**,
dirigé par **Yoel Levi**,
avec la pianiste **Plamena Mangova**
Mardi 20 Novembre à 20h45



LE VOYAGE DE MONSIEUR PERRICHON

Théâtre
De Eugène Labiche et
Francis Poulenc,
par la Compagnie de l'Elixir

Jeudi 13 Décembre
Vendredi 14 Décembre
Mardi 18 Décembre
à 20h45



LE BARBIER DE SEVILLE

Théâtre
De Beaumarchais,
par le Théâtre Fontanka
de Saint-Petersbourg
Mardi 15 Janvier 2013 à 20h45



LO SPEZIALE

Opéra-Bouffe
De Franz Joseph Haydn, musique,
et Carlo Goldoni, livret
Mardi 29 Janvier à 20h45



LILY & LILY

Théâtre

De Barillet et Grédy,
par le **Centre
Dramatique Régional
de Haute-Normandie**
Mardi 26 Février
à 20h45



GLORIA

Orchestre et Choeur
De Francis Poulenc,
par le **Chœur Régional d'Ile-de-France et**
l'Orchestre Padeloup
Mardi 26 Mars à 20h45



MONTE CRISTO

Comédie Musicale

De Gautier Bault,
d'après Alexandre Dumas
Avec l'Orchestre symphonique
Alphonse Daudet,
enrichi d'une formation
électro-acoustique
Samedi 20 Avril à 18h
Dimanche 21 Avril à 17h
Mardi 23 Avril à 20h45



Les enfants sont de sortie : 6 spectacles rien que pour eux !

LE CHAT BOTTE

D'après Charles Perrault

A partir de 4 ans

Samedi 13 Octobre à 17h



NE EAU !

Par la Compagnie Myriam Dooge

A partir de 4 ans

Mardi 22 Janvier 2013 à 18h

BIZARRE, BIZARRE...

Par la Compagnie Courant d'Art Frais

A partir de 3 ans

Mardi 5 Février à 18h



ALICE ON THE ROAD

D'après

Alice au Pays des Merveilles

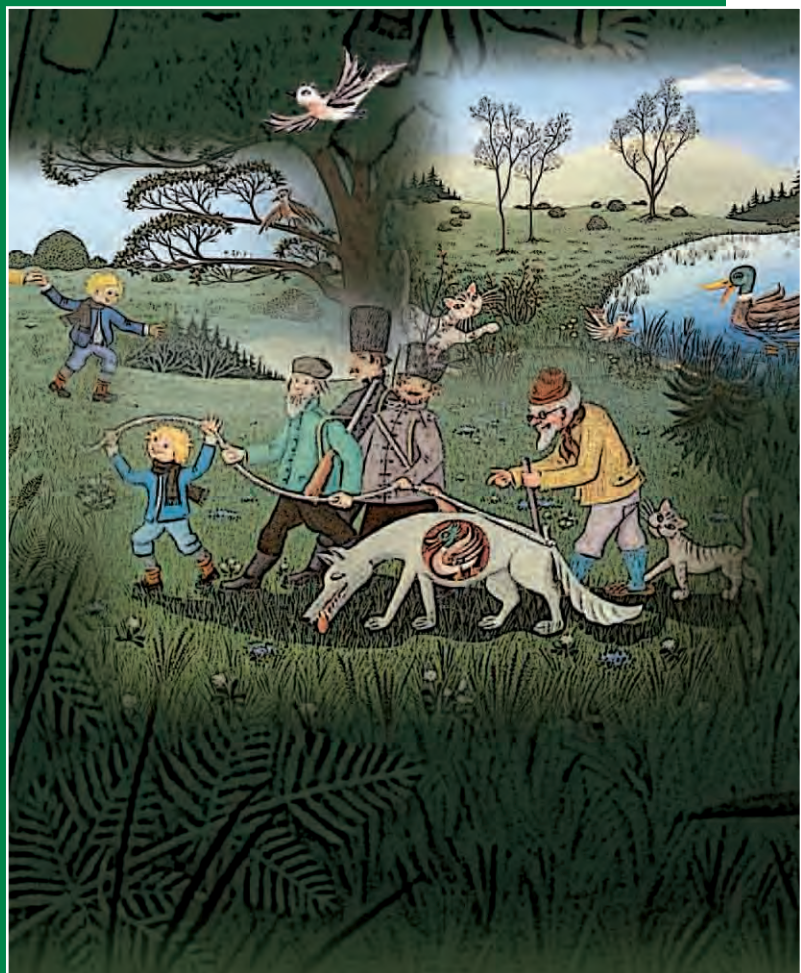
A partir de 6 ans

Samedi 16 Février à 17h



J'AI PERDU SIMEON

Par le Théâtre Foz
A partir de 2 ans
Mardi 19 Mars 2013 à 18h



PIERRE ET LE LOUP

Conte musical de Serge Prokofiev,
avec l'Orchestre symphonique
Alphonse Daudet
A partir de 5 ans
Samedi 8 et dimanche 9 Juin à 17h

Choisissez vos spectacles et réservez en un clic !

Présentation du théâtre, de la programmation 2012-2013... :
Toutes les informations sont consultables et téléchargeables sur le site du théâtre
www.theatrealphonsedaudet.fr.

La brochure du théâtre est, par ailleurs, disponible dans tous les lieux d'accueil de la Ville. D'ores et déjà, il vous est possible de réserver vos places par mail, courrier ou directement à l'accueil du Théâtre. Et, bon plan, la tarification est résolument attractive avec un tarif unique à 5 € pour les spectacles Jeune Public, auquel s'ajoute une formule abonnements dégressive.

Tarifs de la place : normal : 19,50 € - réduit : 16 € (abonné, étudiant, famille nombreuse et demandeur d'emploi) - groupe de +10 personnes : 10 € - scolaire/-18 ans : 8 € - jeune public : 5 € (tarif unique)

Formule abonnements : 4 spectacles > 65 € - 6 spectacles > 80 € - 9 spectacles : 105 €



Renseignements et réservations : Théâtre Alphonse Daudet – 26 rue du Moulin à Vent
01 30 62 36 00 – eadaudet@coignieres.fr - www.theatrealphonsedaudet.fr

« Créer et Vivre un spectacle » :

Voilà l'objectif des Ateliers Théâtre, proposés depuis la saison dernière par le Théâtre Alphonse Daudet. Cette initiative, suivie par 25 élèves de tous âges, a donné lieu à la création du spectacle « Les Disparus de Saint-Agil », sur la scène du Théâtre, devant plus de 500 spectateurs.

Cette grande première est réitérée pour la saison 2012-2013 : Une formidable expérience, enrichissante et bénéfique à plus d'un titre... Alors, vous aussi, venez emprunter l'entrée des artistes !



3 Bonnes raisons de rejoindre les Ateliers Théâtre !

1

Les ateliers sont encadrés par des professionnels

Les ateliers théâtre, ouverts par classes d'âges aux enfants, adolescents et adultes, sont animés avec savoir-faire et complicité par des professionnels du monde du spectacle : les comédiens Henri Dupont, Pascal Iwanowski et Claude Mailhon, réunis au sein de la Compagnie de l'Elixir, en étroite collaboration avec le metteur en scène et Directeur du Théâtre Alphonse Daudet, François Guillon.

Pour ce dernier, « **Créer un spectacle avec des amateurs, c'est partir d'un texte de qualité, avec des personnages susceptibles de convenir à l'âge, la culture et les diverses possibilités des participants, pour l'adapter à chaque personnalité, au fil de répétitions, d'exercices, d'essais et de divers facteurs propres à chaque personne, tels que la disponibilité, l'importance donnée à l'activité théâtrale, etc...**

Une fois les rôles distribués, on s'attache, semaine après semaine, à la mise en bouche des textes et à la construction du personnage. L'essentiel est de jouer le plus juste possible, de bien comprendre les intentions qui se cachent derrière chaque phrase, afin de trouver l'émotion juste.

Au fil du temps, on s'éloigne peu à peu des clichés, des pléonasmes « gestes-texte », pour ne conserver que ce qui convient au personnage et à son interprète.

Enfin, vivre un spectacle, c'est appartenir un temps donné à une nouvelle famille, le théâtre permettant de nouer de vraies relations, entre les personnes pour partager un plaisir ludique ».

Et de conclure : « **L'originalité de ces ateliers théâtre est d'aboutir à la création d'un seul spectacle homogène, à partir de trois ateliers différents. Tel un puzzle, chaque comédien peaufine sa pièce que le metteur en scène assemble, avant le lever de rideau final** ».



Tous les participants aux ateliers sont unanimes : « **L'ambiance est particulièrement chaleureuse : C'est une belle aventure collective** ».

Et, il est vrai que la bonne humeur, l'esprit d'équipe et le plaisir d'être ensemble sont tangibles, tant dans les loges que sur la scène.

2

L'ambiance est réellement complice et amicale



Kévin, à droite, dans les loges

Pour Kévin, 16 ans, « **C'est à chaque fois un plaisir renouvelé de se retrouver pour travailler ensemble différents exercices sur la voix, la gestuelle, le texte. Personnellement, cela m'a également permis de prendre confiance en moi et de renforcer mon assurance à l'oral, ce qui m'est bénéfique sur le plan scolaire. Enfin, jouer devant plusieurs centaines de spectateurs est également un beau défi à relever** ».

Pour Pauline, 14 ans : « **J'apprécie particulièrement de répéter et jouer sur une véritable scène de théâtre, dotée d'importants moyens techniques. Par ailleurs, nous avons la chance d'être guidés, conseillés et encouragés par des professionnels à notre écoute, très attentionnés. Aussi, j'ai incité mon amie Alexandrine à me rejoindre sur les planches, pour qu'elle vive également cette belle expérience** ».



Pauline, avant la séance de maquillage



Léo, 8 ans, a également pris le chemin des ateliers théâtre : « **Mon papa et ma maman pratiquent le théâtre, alors moi aussi, comme eux, je voulais être comédien !** ».

Léo, sous les feux des projecteurs

Lors des répétitions, selon l'âge des apprentis-comédiens, les exercices et les techniques diffèrent : « **Les enfants ont généralement des comportements stéréotypés, voulant correspondre aux attentes des adultes ; ils sont très touchants. Alors, au gré des ateliers, avec le changement de costumes et d'accessoires, nous privilégions et favorisons leur autonomie, en les responsabilisant. Les ados, en revanche, font preuve d'une plus grande spontanéité, ouverture d'esprit et liberté dans leur interprétation** », explique l'un des professeurs, et de poursuivre : « **Dans la perspective d'un grand spectacle, nous encourageons chaque participant à s'exprimer, jouer et incarner un personnage dans la sincérité, la justesse, en laissant libre cours à son imaginaire et à ses émotions ; l'objectif est de laisser s'épanouir la personnalité de chacun, dans un échange qui repose avant tout sur le plaisir** ».



3

L'émotion de l'artiste, l'excitation des techniciens, l'angoisse du lever de rideau... : Voilà le défi des ateliers théâtre.

Au mois de mai, les comédiens ont présenté devant une salle comble l'adaptation du roman de Pierre Véry « **Les Disparus de Saint-Agil** ».

Cette intrigue, vécue à travers les yeux d'enfants, avec son cortège de peur et d'angoisse, était interprétée par 5 enfants, 8 adolescents et 12 adultes.

Un grand spectacle est créé pour être présenté au public

Aidés de leurs professeurs, guidés par leur metteur en scène, ils ont transcendé leur trac, présentant au public le fruit d'une année de travail, avec détermination et spontanéité.

Maquillés, coiffés, costumés, après les trois coups frappés, les comédiens ont fait leur entrée sur scène, enchaînant les dialogues, répliques et tirades, dans une mise en scène rythmée et inspirée.

Et, au terme d'un spectacle interprété avec brio, emportant l'adhésion du public, ils pouvaient enfin savourer leurs premières ovations, prêts pour leurs prochains levers de rideau !

Alors, si l'expérience des planches vous tente également... A vous de jouer maintenant !



- J-7 avant la grande première : Répétition générale avec le metteur en scène et les professeurs

Les Ateliers Théâtre en pratique

Les ateliers théâtre se déroulent tout au long de l'année, sur la scène du Théâtre Alphonse Daudet, animés par les comédiens de la Compagnie de l'Elixir, sous la direction artistique de François Guillon.

Pour cette saison, les ateliers théâtre entraîneront les participants dans l'univers de Molière, La Fontaine et Perrault, pour donner lieu à la création du spectacle « **La Cour et les Jardins du Roi** », les 31 mai et 1^{er} juin 2013.

Ouverts à tous, les ateliers fonctionnent chaque mercredi de 16h30 à 18h pour les 6-10 ans, de 18h à 19h30 pour les 11-16 ans, et de 20h15 à 22h pour les adultes. La réouverture est attendue mercredi 26 septembre. La participation annuelle est de 50 € pour les moins de 18 ans, et 100 € pour les adultes.

Toutes les informations seront disponibles lors du Forum des Associations, samedi 8 septembre, à l'Espace Alphonse Daudet.

Une réunion d'information et de présentation sera, par ailleurs, organisée mercredi 19 septembre à 19h30 à l'Espace Alphonse Daudet.



Derrière la création de chaque oeuvre, en coulisses, aux côtés du directeur et metteur en scène François Guillon, toute l'équipe du Théâtre Alphonse Daudet, composée de Jocelyne Derouet, Sébastien Vezon, Gilles Cottereaux et Jean-Raymond Philouia, s'applique au bon déroulement du spectacle, oeuvrant à l'éclairage, à l'accompagnement sonore, aux décors, aux accessoires...

Un travail précis et minutieux, qui exige un savoir-faire et un talent certains.



Sébastien Vezon,
Jean-Raymond Philouia
et Gilles Cottereaux

Dans les coulisses du Théâtre

Coup de projecteur sur... La création des accessoires

Si, une partie de la journée, Jocelyne Derouet est présente à l'accueil du Théâtre Alphonse Daudet pour renseigner le public, délivrer les abonnements et apporter sa collaboration au sein de l'équipe, elle disparaît ensuite dans son atelier, situé sous la salle de spectacle. Là, sculpture, peinture, moulage, menuiserie, couture... : Rien ne l'arrête. Jocelyne a des doigts de fée ! Elle fabrique certains accessoires qui feront partie intégrante du décor des créations du théâtre ou qui seront manipulés par les comédiens.

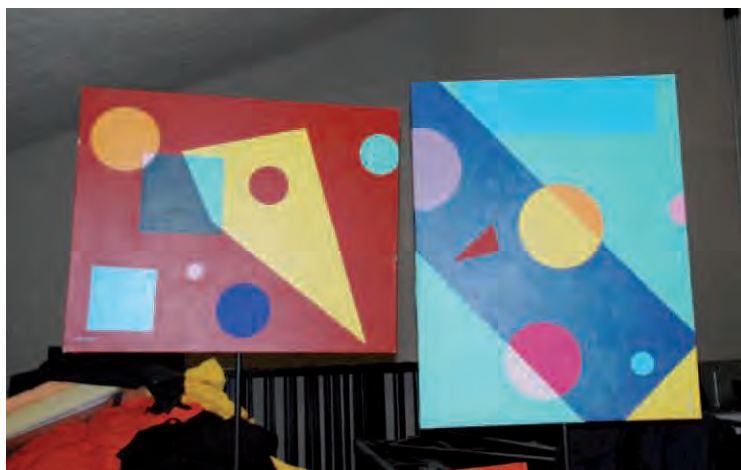
De la dimension imaginaire à la création matérielle

Passionnée de peinture et de sculpture, Jocelyne mène avec bonheur cette activité depuis cinq ans, en étroite collaboration avec le directeur des lieux.

Car la naissance d'un élément du décor ou d'un accessoire est le fruit de la rencontre entre l'imaginaire du metteur en scène et le savoir-faire de l'accessoiriste, au regard de l'œuvre.



Jocelyne Derouet à l'œuvre, dans son atelier



Comme l'explique Jocelyne Derouet, « **Avant chaque création théâtrale, mise en scène par François Guillon, celui-ci me fait part de ses souhaits quant aux décors et aux accessoires qui seront nécessaires sur scène, en tenant compte de tous les impératifs techniques. A mon niveau, j'effectue alors des recherches documentaires pour répondre à ses desiderata ; puis, ensemble, nous définissons un projet descriptif en adéquation avec la dimension esthétique de l'œuvre** ».

Ensuite, interviennent toute l'habileté et la dextérité de Jocelyne, qui réalise un croquis, puis une maquette à l'échelle et aux volumes réels de l'accessoire qui sera créé. Une réflexion commune est parallèlement menée sur les matières qui seront sélectionnées (bois, polystyrène,...), en tenant compte des exigences spatiales (espaces scénique et fonctionnel de l'objet, espace visuel du spectateur), mais aussi des couleurs et des formes.

Un travail d'équipe, alliant savoir et créativité

Jocelyne Derouet se lance alors dans la création de l'accessoire, sous le regard complice et bienveillant de toute l'équipe : « **François Guillon, mais aussi Sébastien Vezon, Jean-Raymond Philouia et Gilles Cottereaux**



suivent régulièrement l'évolution de mon travail, n'hésitant pas à me donner de précieux conseils, ou m'aidant à manipuler et transporter certaines pièces majeures du décor ».

Au terme d'une formation exhaustive sur les techniques de fabrication d'accessoires de théâtre, suivie au centre de formation professionnelle des techniques du spectacle de Bagnolet, Jocelyne Derouet dispose aujourd'hui d'un réel savoir-faire, assorti d'une indispensable dose de créativité et d'ingéniosité.

Et, avant l'ultime lever de rideau sur les divers spectacles créés par le théâtre et leurs décors spécifiques, nombreux sont les accessoires qui ont ainsi vu le jour dans son atelier.



Parmi les plus notables, citons notamment le squelette Martin, haut de 1,50 m, apparu dans le dernier spectacle « Les Disparus de Saint-Agil », deux grands tableaux peints, représentant des anges, dans « Théâtre Sans Directeur », une cheminée d'époque, un splendide sapin et deux tableaux dans « Casse Noisette », une immense pièce montée dans « Le Malade Imaginaire », ou encore de superbes marionnettes en bois, sculptées et costumées, dans « Fantine »...

Lieu éphémère de magie, de rêve et d'illusion pour le spectateur, le théâtre n'en demeure pas moins un lieu exigeant, nécessitant une rigueur insoupçonnée et une inventivité sans borne. Des atouts dont dispose indiscutablement l'équipe du Théâtre Alphonse Daudet.



Chaque année, la Ville de Coignières retrouve son rôle de cité culturelle en accueillant, à l'Espace Alphonse Daudet, tous les artistes évoluant au sein de ses associations.

Qu'ils soient musiciens, danseurs, chanteurs, peintres, sculpteurs ou comédiens, le « Juin Culturel » dévoile un éventail de talents montants et confirmés.

Le panorama en photos.

Juin Culturel : Vitrine des arts

Les artistes, sous les feux de la rampe

Concert, auditions, exposition, spectacles... : Du 2 au 20 juin, les rendez-vous donnés au public se sont succédé avec :

- > Une représentation de la nouvelle création des comédiens de la **Troupe du Crâne**, « Les Fables de la Fontaine », mise en scène par Monique Font-Didion ;
- > Une exposition des œuvres réalisées par les sculpteurs et peintres **d'Art'Coignières**, mais également des artistes d'honneur peintre et sculpteur, Isabelle Nugues et Monik ;

- > Un hommage vibrant au poème symphonique d'Alexandre Borodine, aux fanfares de Jean-Joseph Mouret et à la marche persane de Johann Strauss, par les musiciens de **l'Orchestre symphonique Alphonse Daudet**, dirigé par François Feuillette.
- > Un spectacle musical et vocal des **collégiens**, en direction de leur famille, créé avec leur professeur de musique Maxime Ferrière.
- > Et, en clôture, une prestation remarquée des 150 guitaristes, pianistes, danseurs et comédiens du **Coignières Foyer Club**.

Un grand bravo à tous !



... Et quelles notes ! A la rentrée, six concerts seront à l'affiche des « Dimanches Musicaux » organisés à l'église Saint-Germain, autour d'un instrument phare : son orgue.



Dimanches Musicaux

Juste quelques notes...

Sous l'égide de l'association « Les Amis de l'Orgue », dirigée par Jean-Yves Espié, la saison musicale débutera dimanche 14 octobre, à partir de 17h à l'église.

Instruments atypiques et sonorités inédites

A cette occasion, les spectateurs pourront vibrer au son du sacqueboute, du trombone et de l'orgue, grâce au talent du soliste Fabrice Millischer, élu "Révélation Soliste Instrumental" aux Victoires 2011 de la Musique Classique. Ce concert mettra en exergue cet instrument atypique, dans un répertoire baroque autour des oeuvres de Haendel et Albinoni, auquel s'unira le trombone, dans une partie classique et romantique des 19^{ème} et 20^{ème} siècles. Dimanche 18 novembre, l'Ensemble Quolibet investira les lieux pour rendre hommage à la musique française sous Louis XIV et Louis XV, avec le concert "En François, s'il vous plaît !".

Le public savourera un répertoire original et inédit, autour de flûtes à bec, hautbois, violon et basson baroques, viole de gambe, clavecin et orgue.

Toute la programmation des "Dimanches Musicaux", gratuite et ouverte à tous, est consultable sur le site de l'association : <http://orgue.coignieres.free.fr>





L'été sous le soleil de 3-17 ans Coignièrès

Le Centre de Loisirs « La Farandole » et l'Accueil Jeunes sont les lieux immanquables de la saison estivale pour les jeunes Coigniériens âgés de 3 à 17 ans. Sport, nature, culture, évasion... : Les activités, sorties et loisirs y sont déclinés à foison. Top départ pour des congés toniques et vitaminés !

Ça bouge du côté des enfants !

Cet été, changement de décor pour tous les bambins et enfants du Centre de Loisirs « La Farandole ». Pendant toute la durée des travaux de rénovation du bâtiment élémentaire, ils sont accueillis au sein du groupe scolaire Gabriel Bouvet, pour prendre part aux animations concoctées par l'équipe.

Comme le précise la directrice du Centre, Estelle Janssens, « **Ce transfert momentané de lieu n'altère en rien la qualité et la diversité de l'offre de loisirs que nous proposons aux enfants, même si nous allons, en conséquence, accentuer tout au long de l'été les visites dans les parcs d'attraction, bases de loisirs et musées, tout comme les sorties au centre nautique et cinéma** ».



De gauche à droite,
Benjamin Broggi et
Estelle Janssens



L'accueil, l'écoute et l'attention : Des valeurs-clés

Et de poursuivre : « **L'équipe d'animateurs, le responsable du groupe des enfants d'âges maternels, Benjamin Broggi, et moi-même veillons tout particulièrement à l'accueil, l'écoute et l'attention que nous accordons à chaque enfant, dans tous les temps de la journée.**

L'accueil personnalisé du matin constitue en effet une phase essentielle, car il conditionne la journée de l'enfant et nous permet de nous adapter à son humeur, ses attentes ou ses éventuels petits soucis ».

Dans le même esprit, l'équipe est à l'écoute des parents, qu'elle rassure et conseille parfois, dans une relation d'échange et de confiance. « **Favoriser l'épanouissement, le bien-être et l'autonomie des enfants est le moteur de notre action au quotidien, en partenariat étroit avec les familles** », ajoute la directrice.

Et, selon les objectifs poursuivis, les activités se déclinent sous des angles différents : « **Afin de responsabiliser les enfants et encourager leur créativité, régulièrement nous leur offrons la possibilité de sélectionner et pratiquer l'atelier de leur choix. Pour ce faire, en concertation avec les animateurs, les enfants sont**



amenés à réfléchir sur le matériel qu'ils utiliseront et sur les modalités de réalisation qu'ils mettront en place ; cette journée est, à chaque fois, très attendue.

Chez les plus jeunes, nous veillons à stimuler leur curiosité, à travers différentes activités. C'est ainsi que nous organisons un atelier consacré à de petites expériences physiques et scientifiques, concrètes et amusantes. Cette activité est systématiquement encadrée par un animateur qui se déguise pour la circonstance : Un rendez-vous

que les enfants adorent ! ».

Valoriser et encourager un comportement citoyen

L'écoute, la solidarité, l'esprit d'équipe et le respect sont également des valeurs prônées au quotidien : « **A l'heure du goûter, nous invitons les enfants à s'exprimer sur leur ressenti par rapport aux animations qui leur ont été proposées. Ce bilan poursuit deux objectifs :**



inciter les enfants à être les acteurs de leur journée et, à notre niveau, recentrer et optimiser notre champ d'action selon leurs attentes. Parallèlement, nous veillons à instaurer et maintenir entre eux des relations qui reposent sur le respect et l'échange. Les éventuelles petites tensions sont aussitôt désamorcées avec la parole, afin de privilégier une ambiance calme et sereine ».

Côté projets, tous les protagonistes du centre - équipe, enfants et parents -, se félicitent de l'ouverture prochaine d'un centre de loisirs entièrement rénové, offrant une construction en bois naturel, plus vaste et plus spacieuse, dotée de grandes baies vitrées. « **La perspective d'activités nouvelles va s'ouvrir à nous** », se réjouit



Estelle Janssens. « **Nous allons notamment pouvoir disposer d'un atelier dédié au bricolage, avec un espace pour ranger nos outils. Nous envisageons également de créer un jardin potager, qui sera entretenu par les enfants, et alimenté avec l'installation d'un récupérateur d'eau de pluie** ».

Une chose est sûre : Après réception et inauguration du nouveau bâtiment, de bien belles journées se profilent à l'horizon !

11-17 ans : Ateliers thématiques, sorties et séjours à la carte

Cet été encore, nombreux sont les adolescents qui franchiront l'enceinte du Gymnase du Moulin à Vent pour rejoindre l'Accueil Jeunes, ouvert de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Là, accueillis par les animateurs Aminata, Chloé, Nadia, Said et Samir et les responsables Aurélie et Abdel, ils pourront s'adonner, découvrir et partager de multiples activités sportives et artistiques, proposées sous forme d'ateliers thématiques.

Cette saison fera la part belle aux sports américains, softball, hockey et ultimate, aux arts du cirque, foot en salle et parcours d'orientation, sans oublier, pour les plus imaginatifs et artistes en devenir, un volet création, avec la conception de bijoux, d'accessoires de mode, mais aussi de recettes culinaires.

Partenaire de l'opération « Yvelines Campus », mise en place par le Conseil général des Yvelines, la structure municipale propose également des loisirs innovants sur les bases de loisirs limitrophes, avec la pratique de disciplines sportives et ludiques originales.

Le tout est complété par des mini-camps et des séjours, en Gironde et dans la Vienne, pour une pratique active du catamaran, canoë-kayak, surf board, VTT et karting.

Enfin, des sorties au cinéma, centre nautique, musées, parcs aquatiques, animaliers et de loisirs agrémentent, à loisirs, ces congés.

Une fréquentation estivale de 300 jeunes

Côté chiffres, chaque été sur la ville, ce sont quelque 120 enfants et 180 adolescents qui côtoient avec assiduité et plaisir les structures municipales, tandis que 25 enfants prennent part aux colonies de vacances proposées à la mer et à la montagne.

La mise en œuvre de cette programmation en faveur



de la jeunesse concourt à un seul objectif : être source d'épanouissement, de créativité, de découverte, mais aussi d'échange et de partage. Pari tenu.



Gâtés les CM2 ! L'élue aux affaires scolaires, Marie-Armelle Hoyau, a remis aux tout jeunes collégiens deux dictionnaires de langue française et anglaise, mais aussi, et c'est une nouveauté : une calculatrice scientifique.

Elèves, collégiens et bacheliers Un accompagnement de la Municipalité

De l'école élémentaire jusqu'au lycée, la Ville de Coignières accompagne ses élèves, dans la fourniture d'outils pour progresser, mais aussi de prix pour les encourager.

S'il appartient aux enseignants de transmettre aux élèves le goût d'apprendre, la Ville a fait le choix, depuis de nombreuses années, de favoriser le savoir pour tous en offrant à chacun des élèves de CM2 un dictionnaire de français, mais aussi un dictionnaire d'anglais, assortis d'une calculatrice scientifique, à l'occasion de leur passage en classe de 6^e.

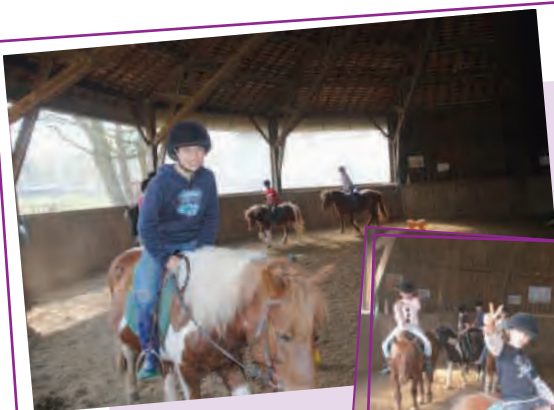
Et, tout au long de leur scolarité, la commune encourage le travail et le mérite de ses jeunes Coigniériens en leur offrant des clés USB et des chèques Cadhoc, d'une valeur de 50 € et 100 € pour les collégiens, et de 150 € et 200 € pour les bacheliers, respectivement titulaires d'une mention « bien » et « très bien ».

Enfin, la municipalité rend officiellement hommage à tous ces jeunes lauréats, en les conviant à la cérémonie de récompenses, organisée annuellement au mois de novembre.

Une politique éducative ciblée au service de chaque élève

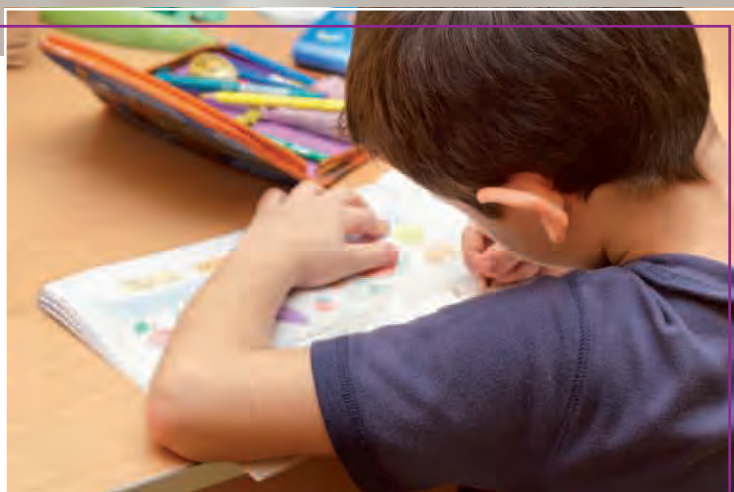
Ces coups de pouce, fort appréciés, s'inscrivent dans la politique éducative que déploie la Ville en faveur de la

jeunesse, à travers de nombreuses actions : fourniture des affaires scolaires, structures d'accueil et de loisirs pour les 3-17 ans, école des sports, ateliers culturels et artistiques, bourses d'études, cours de natation, initiation à l'équitation, séjours aux sports d'hiver et en centres de vacances, mais aussi bourse au financement du permis de conduire, véritable sésame pour l'entrée dans la vie active.





Au terme de leur cycle de natation, les 54 petits nageurs de CE2 ont été conviés à la Maison de Voisinage pour un goûter, avec une remise de porte-clés.



Bacheliers méritants... Faites-vous connaître !

Les lycéens, fraîchement bacheliers, titulaires d'une mention « très bien » ou « bien » sont invités à se faire connaître à l'accueil de la Mairie, jusqu'au 10 octobre prochain, munis de leur attestation de réussite... Ceci, dans la perspective de l'attribution de leur récompense par la Municipalité.

Initiation aux arts du cirque

Nouveau



Dès la rentrée prochaine, le Coignières Foyer Club (CFC) proposera aux enfants de 6 à 12 ans, un atelier cirque, chaque mardi après l'école, par classes d'âges.

Activités en vogue, les différentes disciplines des arts du cirque seront initiées sur la Ville à travers des ateliers de jonglerie, équilibre et acrobaties par un professeur diplômé. Les cours se dérouleront chaque mardi, de 17h à 18h30 et de 18h30 à 20h au Gymnase du Moulin à Vent.

Renseignements : Coignières Foyer Club

06 72 25 11 48

cfc@coignieres-foyer-club.org - www.coignieres-foyer-club.org

A Coignières, les enfants et ados ne sont pas les seuls à être bichonnés.

La Ville est également aux petits soins pour ses retraités et ses cinquantenaires.

Jugez plutôt : A l'escapade hexagonale de trois jours proposée à tous les retraités, succède un voyage aux quatre coins du monde en direction des Coignériens âgés de cinquante ans et plus.

Cette saison, les résidents ont vécu à l'heure bretonne, mais aussi lapone...



Carnets de voyage Vers d'autres horizons...

De la métropole océane...

Avec l'arrivée des beaux jours, c'est une escale dans **la cité maritime de Brest** qui a été proposée aux seniors, au gré de multiples visites : son port de commerce et sa base navale, le calvaire de Plougastel-Daoulas, le musée de la Fraise et de l'un des plus beaux villages de France, Locronan, avec un déjeuner-croisière sur la presqu'île de Crozon, et un détour vers la Pointe du Raz. Ce circuit touristique et gastronomique a, une fois encore, enchanté les 85 participants.

Au pays des Samis

Autre destination, d'exception : **La Laponie**. 80 cinquantenaires se sont envolés à la découverte des grands espaces arctiques du Nord de la Scandinavie, du Cap Nord et de l'archipel des Lofoten, pour un circuit mythique... qui se voulait tout simplement inoubliable !





Henriette Laboutique

Une centenaire rayonnante !

Le 8 juin, Henriette Laboutique, résidente de la RPA, a rejoint le très convoité club des 17.087 centenaires().*

Pour ce grand jour, le Maire s'est rendu sur les lieux, pour la féliciter et lui offrir un superbe bouquet de cent roses, entouré de l'élue aux affaires sociales, Dominique Cathelin, et de la directrice de la résidence, Dominique Pertuisel. Un anniversaire placé sous le signe de l'émotion.

Il y a un siècle, précisément le 8 juin 1912, Henriette Laboutique voyait le jour dans le petit village de Corrobert, dans la Marne...

« Parmi les amis et parents qui s'extasiaient sur le petit nourrisson hurlant, nul n'avait remarqué la présence de la bonne fée, qui perchée au-dessus de votre berceau, allait vous faire don d'une longévité exceptionnelle », déclarait Henri Pailleux en préambule, rendant hommage au parcours et à la vie active de la toute nouvelle doyenne.

« Officiellement unie, le 16 août 1930, à Marcel Laboutique, gendarme de profession, vous avez donné naissance à deux garçons, André et Robert, et trois filles Denise, Cécile et Jeanine. Au gré des mutations de votre époux, vous avez voyagé : ainsi, ce fut sous le soleil de la Corse, pendant la dernière guerre, Grasse sur la Côte d'Azur, puis enfin Versailles pour y suivre la scolarité de vos enfants ».

Une résidente alerte et dynamique

Il y a neuf ans, Mme Laboutique a pris ses quartiers à la Résidence des Personnes Agées « Les Moissonneurs ». Là, elle profite de ses journées pour se plonger dans la lecture, empruntant de nombreux ouvrages à la bibliothèque de la résidence, réaliser de jolis napperons au crochet,



ou encore veiller au fleurissement de ses balconnières. Charmante, vive et bavarde, Henriette Laboutique aime partager avec les convives le déjeuner servi au restaurant de la résidence. Enfin, elle apprécie particulièrement la compagnie de son auxiliaire de vie, Rose Hautin, qui agrmente avec douceur et discrétion son quotidien. Chaleureusement félicitée par les élus municipaux, les membres de sa famille et amis, Henriette Laboutique, particulièrement émue, a signé le livre d'or communal et reçu la médaille de la ville, avant de prendre part au buffet festif, organisé en son honneur.

(*) Source : Institut National d'Etudes Démographiques - INED - 2012

Favoriser la rencontre entre les générations, voilà le leitmotiv du « Barbecue champêtre », initié annuellement par la Résidence des Personnes Agées « Les Moissonneurs », en direction des résidents. Un rendez-vous suivi par plus de 100 convives, le samedi 16 juin.

Malgré une météo versatile, les Coigniériens de tous âges sont venus festoyer.



RPA Journée de liesse et de partage

C'est un rituel : A la faveur de l'été, tous les locataires de la RPA sont conviés à rejoindre les jardins de la résidence pour partager un barbecue festif, ouvert à tous les Coigniériens.

Autour de grillades de gambas et poulet, de frites et boissons, les conversations se nouent alors avec animation, entre les convives de tous âges.

Une animation musicale ponctue la journée, qui s'achève dans la soirée autour d'un buffet, joyeusement illuminé par un feu de la Saint-Jean.



Rendez-vous avec l'Histoire

Le Maire Henri Paillex a célébré deux dates historiques majeures :



Le 67^{ème} anniversaire de la **Victoire du 8 Mai 1945**, qui demeure un jour de recueillement pour la Municipalité et la Section des Anciens Combattants de Coignières, devant le Monument aux Morts.

Au-delà du témoignage de leur fidélité à la mémoire des soldats défunts, cet hommage est également l'occasion pour l'élu et le président Pierre Demange, de célébrer la paix, comme le rappelait le premier magistrat dans son allocution :

« Le 8 mai est un jour qui sert à remercier tous les acteurs de la reconquête et de la victoire (....). C'est



A l'occasion de cette cérémonie, Paul Pouget a été décoré de la médaille d'argent de l'Union Nationale des Combattants

également un jour pour dire le bonheur d'une paix qui, depuis 67 ans, se prolonge ; le bonheur d'une Europe unie, d'un continent qui, en dépit de ses soubresauts liés à l'économie mondiale, parvient à régler la vie de ses citoyens, autrement qu'à travers les mobilisations générales et l'envoi des troupes aux frontières. Ce jour de notre calendrier doit être habité du souvenir de ces millions de femmes et d'hommes qui se sont levés et sont morts pour la liberté de l'Europe et du monde ».



Le 72^{ème} anniversaire de l'**Appel du 18 Juin du Général de Gaulle**, aux côtés de Jean Créno, Maire du Mesnil-Saint-Denis, et de nombreuses personnalités politiques et militaires locales.

Devant le monument de mémoire collective La Malmédonne, l'édile a remémoré l'histoire de ce célèbre appel sur les ondes de la BBC, citant quelques morceaux épiques de ce discours, symbole et texte fondateur de la Résistance française, et de conclure : **« Dans le calendrier des célébrations de la France, le 8 Mai célèbre la fête de la Victoire, et le 18 Juin, la fête de l'Honneur ».**

**de gauche à droite :
Josyane Gorgibus, Jean Créno
et Henri Paillex**





La forme en toute convivialité

Originaire de Finlande, **la marche nordique** fait son apparition sur la Ville, au sein de l'association « **Course à Pied Coignières** » (CAP Coignières).

A l'aide de bâtons de marche spécifiques, qui génèrent une propulsion et donc l'augmentation de la vitesse de marche, cette activité aurait de nombreuses vertus : un entraînement, un développement et un renforcement très complets de l'ensemble de l'appareil musculaire, qu'il s'agisse des parties inférieures et supérieures du corps, le tout dans un cadre naturel.

Que vous soyez débutants, randonneurs, sportifs confirmés ou coureurs, « Cap Coignières » propose des séances ouvertes à tous dès 16 ans, chaque **samedi à partir de 9h**.

Les entraînements, d'une durée d'environ trois heures, se déroulent principalement en forêt et dans la campagne, moyennant une cotisation annuelle de 25 €, licence de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) incluse. Rendez-vous est donné chaque semaine, en voiture, au départ de l'Espace Alphonse Daudet, en direction du site de marche.

Contact : Patrice Guyet - 06 82 90 60 56 - cap.coignieres@gmail.com



Succès renouvelé pour le vide-grenier

Année après année, son succès ne faiblit pas : **Le vide-grenier**, organisé par la Ville le 3 juin, a séduit les amateurs de chine en tout genre.

Une fois encore, les réservations, ouvertes prioritairement aux administrés, ont été prises d'assaut :

120 exposants, dont 89 Coignériens, étaient présents sur les lieux.

Et, sur les étals, les vêtements, jouets, livres, CD, jeux vidéo, linge de maison, vaisselle... ont fait le bonheur de toutes les bourses et toutes les envies.

Rendez-vous est d'ores et déjà donné au printemps 2013, sur le parking de la Gare.

Bon à savoir



Ethylotest obligatoire

A partir du 1^{er} juillet, tous les automobilistes et usagers des deux-roues (à l'exclusion des cyclomoteurs n'excédant pas 50 cm³) doivent obligatoirement être équipés d'un éthylotest, sous peine d'une amende de première catégorie de 11 €, à compter du 1^{er} novembre 2012. Pour rappel, l'éthylotest donne un indice de la présence d'alcool dans l'air expiré par un indicateur coloré. La conduite est interdite en cas de concentration d'alcool dans l'air expiré égale ou supérieure à 0,25 milligrammes par litre.



Nouveau disque bleu

Un nouveau modèle de disque de stationnement est entré en vigueur en zone bleue, autorisant en agglomération le stationnement gratuit des véhicules pour une durée limitée. Ces disques sont disponibles auprès des enseignes commercialisant des articles automobiles, ou auprès de certaines collectivités locales disposant d'un périmètre de stationnement analogue (ce qui n'est pas le cas de la Ville de Coignières). Le défaut d'utilisation de ce nouveau modèle est sanctionné par une amende forfaitaire de 17 €.



Civisme et bon voisinage

La période estivale étant propice aux **travaux de bricolage, jardinage et tontes de gazon**, réalisés par les particuliers en dehors de tout cadre professionnel, il apparaît utile de rappeler les limitations liées à la réglementation sur les bruits de voisinage. Les travaux, effectués à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- **Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30**
- **Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- **Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**



En outre, dans le cadre de la lutte contre les émissions de polluants atmosphériques, la Préfecture des Yvelines rappelle aux résidents que **le brûlage à l'air libre des déchets verts et des ordures ménagères est strictement interdit**.

Enfin, est-il nécessaire de rappeler que **les propriétaires d'animaux** sont tenus de prendre toutes les mesures de nature à préserver la tranquillité du voisinage, en veillant à limiter les cris et aboiements.

Le respect de ces mesures devrait permettre à chacun de passer un été en toute sérénité !

Les rendez-vous de la rentrée

Quelques dates majeures marqueront la rentrée, à inscrire sur vos agendas :

→ **Samedi 8 septembre** de 10h à 13h et de 14h à 18h, tous les acteurs de la vie associative caritative, culturelle et sportive vous accueilleront au « **Forum des Associations** », pour vous présenter leurs activités et recueillir vos inscriptions, à l'Espace Alphonse Daudet.

Et, parallèlement, pour faciliter et orienter votre choix, l'annuaire « **Mes Loisirs en Poche** », diffusé sur la Ville et téléchargeable sur le site www.coignieres.fr, recensera toute l'offre associative, dès la rentrée.

→ Dans le cadre de l'opération commerciale « **Coignières Atout Prix** », les aficionados de shopping pourront profiter d'offres exceptionnelles, **du 6 au 21 octobre**. En quelques clics sur le site de la ville www.coignieres.fr, ils accéderont à une kyrielle de promotions chez les commerçants associés. Et, bon plan, un concours ouvert à tous permettra de remporter des chèquiers d'une valeur de 500 € à valoir auprès des enseignes partenaires.



Ostéopathie à domicile

Coignières compte un nouveau spécialiste : Thomas TURBIER, diplômé en ostéopathie. Ce praticien soulage à domicile, et sur rendez-vous, les pathologies fonctionnelles, du nourrisson à l'adulte.

Contact : 06 75 29 42 60 – thomas.turbier@gmail.com



Shopping en Ville

Ameublement, restauration, beauté, décoration... :

De nouvelles enseignes s'installent régulièrement sur la Ville, complétant et renforçant l'offre commerciale. Elles n'attendent que votre visite !



AUTO SECURITÉ PLUS
Contrôle technique
43 RN 10

COIGNIÈRES VIANDES
Boucherie
Rue du Pont des Landes
01 30 62 43 31
www.coignieresviandes.fr

KIA MOTORS
Concessionnaire automobile
Boulevard des Arpents
01 34 61 74 74

L'ATELIER D'ART DE MURIEL
Cours de peinture, dessin et arts plastiques
4, rue du Moulin à Vent
06 02 39 98 37

LES FÉES TROC
Dépôt vente
18 bis rue des Louveries
01 34 61 06 33

MAISONING & CO
Cuisines - Salles de bain - Dressing
2 rue du Moulin à Vent
01 30 66 09 75

PALM BEACH
Salon de thé
45 RN 10 - Le Sémaphore

RISTORANTE DEL ARTE
Restaurant
C.Cial « Les Portes de Chevreuse » - RN 10
01 30 49 25 71

SO ELEGANT
Salon de beauté
48 rue des Broderies
06 59 11 39 87

UNIK FORCE NUTRITION
Nutrition sportive
45 RN 10 - Le Sémaphore
01 30 80 28 77

VITAMIN-SHOP
Nutrition sportive
Rue du Pont des Landes

Le Carnet des Coigniériens

- Bonheur -

- 18/06/2011** PELCHAT THAI Lucas
- 08/03/2012** BOURKDECHE Azedine
- 09/03/2012** ALFRED-LIENARD Thévy
- 09/03/2012** DE BARROS Phorestine
- 14/03/2012** HAMDOUNE Abdelhafid
- 17/03/2012** ARNOULD Léane
- 09/04/2012** IDE BOULAHCEEN Zakaria
- 18/04/2012** DA SILVA Matheus
- 30/04/2012** KHAMZAEV Alimkhan
- 30/04/2012** VIRELIZIER Keinecy
- 10/05/2012** ANGOULA-MOKOUNDJI Liam
- 27/05/2012** IDBELLA Imrane
- 01/06/2012** GROS DAILLON Romane
- 09/06/2012** GERMANO VINAGRE Milan
- 18/06/2012** GOMES Maëlys
- 19/06/2012** DAMIENS Sacha

- Félicitations -

- 21/02/2012** Ramatoulaye BA et Mamadou BA
- 14/04/2012** Élodie LE GALLIOTTE et Rómulo MONTEIRO LOPES
- 26/05/2012** Stéphanie EUGENE et Vinayakamoorthy SUKANTHAN
- 26/05/2012** Sandrine PORTIER et Somnang KONG

- Regrets -

- 17/02/2012** JAMMÉS Pierre, à l'âge de 95 ans
- 21/02/2012** REMOND Germaine, née NOUDELL, à l'âge de 94 ans
- 03/03/2012** ROUX Claudine, née BOURASSEAU, à l'âge de 63 ans
- 09/03/2012** MÉRY Suzanne, née LE BLOAS, à l'âge de 87 ans
- 27/03/2012** HUSSON Henriette, née PRAT, à l'âge de 89 ans
- 15/04/2012** PÉROU Henriette, née BRENDER, à l'âge de 90 ans
- 05/05/2012** JEAN Daniel, à l'âge de 55 ans
- 06/05/2012** LARMURIER Jeannine, née AUDEBOURG, à l'âge de 83 ans
- 21/05/2012** GÉRARD Joseph, à l'âge de 84 ans

Les décisions municipales majeures

Conseil Municipal du 16 février

- Débat d'Orientation Budgétaire préalable au vote du Budget Primitif 2012 (il est donné acte de ce débat par l'assemblée délibérante).
- Versement d'une subvention individuelle de formation de 45 € en faveur de quatre jeunes Coigniériens en apprentissage, soit un montant total de 270 €, à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Yvelines – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Demande de subvention auprès du Conseil Régional d'Île-de-France, pour les travaux de construction d'un nouveau centre médical offrant des services médicaux pluridisciplinaires, et ce pour un montant plafonné à 100 000 € – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Institution d'un versement d'une indemnité de nuitée de 25,77 € par jour, aux instituteurs ou professeurs des écoles qui accompagnent leurs élèves en classe de neige – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Rétrocession d'une concession funéraire contre remboursement partiel des frais au prorata temporis – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Création, à compter du 1^{er} mars 2012, d'un poste d'Agent de Surveillance de la Voie Publique (A.S.V.P.) – (délibération adoptée à la majorité et 5 abstentions).
- Déclaration sans suite prononcée par le Maire de Maurepas pour motif d'intérêt général, de la procédure de Délégation de Service Public (D.S.P.) pour le projet de crèche intercommunale entre Coignières et Maurepas – (délibération adoptée à l'unanimité).

Conseil Municipal du 9 mars

- Approbation du Budget Principal – Compte de gestion 2011 – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Approbation du Budget Principal – Compte administratif 2011 : Excédent de 5 185 343,68 € – (délibération adoptée à la majorité et 5 abstentions, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire, s'est retiré au moment du vote).
- Approbation du Budget Eau – Compte de gestion 2011 – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Approbation du Budget Eau – Compte administratif 2011 : Excédent de 17 243,13 € – (délibération adoptée à l'unanimité, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire, s'est retiré au moment du vote).
- Approbation du Budget Assainissement – Compte de gestion 2011 – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Approbation du Budget Assainissement – Compte administratif 2011 : Excédent de 85 729,40 € – (délibération adoptée à l'unanimité, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire, s'est retiré au moment du vote).
- Création d'un poste d'assistante juridique et administrative, à compter du 1^{er} mars 2012 – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Création d'un poste à temps non complet de gestionnaire comptable, à compter du 1^{er} juin 2012 – (délibération adoptée à l'unanimité).

Conseil Municipal du 12 avril

- Affectation du résultat de la section de fonctionnement du compte administratif 2011 du budget principal, en priorité pour investissement, au compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés) à hauteur du besoin de financement, soit 2 020 452,16 €, et pour un solde en fonctionnement au compte 002 (résultat de fonctionnement reporté), de 1 590 221,88 € – (délibération adoptée à la majorité et 5 abstentions).
- Affectation du résultat de clôture du compte administratif du budget eau, soit 7 087,11 €, à la section d'exploitation au compte 002 (résultat d'exploitation reporté) – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Affectation du résultat de clôture du compte administratif du budget assainissement, soit 3 942,09 €, à la section d'exploitation au compte 002 (résultat d'exploitation reporté) – (délibération adoptée à l'unanimité).



- Approbation du Budget primitif 2012 – Budget principal – (délibération adoptée à la majorité et 5 voix contre).
- Approbation du Budget primitif 2012 – Eau – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Approbation du Budget primitif 2012 – Assainissement – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Fixation du taux des quatre taxes directes locales : taxe d'habitation : 14,26 % ; taxe foncier bâti : 10,12 % ; taxe foncier non bâti : 64,30 % ; taux de contribution foncière des entreprises : 18,24 % – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Versement de subventions de fonctionnement à plusieurs associations, soit le C.C.A.S. : 300 000 € ; l'Amicale du personnel communal : 64 270 € ; le Comité des Fêtes : 37 745 € ; le Coignièrès Foyer Club – Culture & Sport : 31 000 € ; le Football Club de Coignièrès : 61 800 € ; la crèche familiale : 503 000 € ; la halte-garderie : 54 000 € – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Versement d'une subvention de 15 200 €, incluant 6 800 € de subvention exceptionnelle, à l'Agence pour la Promotion et le Développement Économique de Coignièrès (APDEC) – (délibération adoptée à la majorité et 5 abstentions – MM. Pailleux, Sevestre, Rofidal et Menthon n'ont pas pris part au vote).
- Versement d'une subvention de 2 180 € à l'association « Les Archers de Coignièrès » – (délibération adoptée à l'unanimité – Mme Evrard et M. Breyne n'ont pas pris part au vote).
- Versement d'une subvention de 450 € à l'association « Club Course à Pied Coignièrès » – (délibération adoptée à l'unanimité – M. Giraudet n'a pas pris part au vote).
- Fixation du prix des places de la saison culturelle 2012/2013 : tarif plein (19,50 €), réduit (16 €), groupe +10 personnes (10 €), scolaires et -18 ans (8 €), jeune public (5 €), abonnement 4 spectacles (65 €), abonnement 6 spectacles (80 €), abonnement 9 spectacles (105 €), ateliers théâtre adultes (100 € l'année) et ateliers théâtre -18 ans (50 € l'année) – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Avis favorable accordé à la demande de dérogation au principe du repos dominical pour les salariés du magasin Degriff Jean's – (délibération adoptée à la majorité et 5 abstentions).

Conseil Municipal du 24 mai

- Tirage au sort, réalisé publiquement, à partir de la liste électorale de la Commune, de neuf électeurs appelés à constituer la liste préparatoire pour la formation du Jury d'Assises 2012.
- Fixation des tarifs du service de l'Action Jeunesse comme suit :
 - Sorties et activités :
 - Activités sur place avec matériel consommable - petites sorties : 2,50 €
 - Sorties à la demi-journée (bowling, patinoire et cinéma) : 5 €
 - Sorties à la journée (visite parisienne, zoo et Aquaboulevard) : 10 €
 - Sorties exceptionnelles à la journée (concert, spectacles divers et parc d'attraction) : 12,50 €
 - Séjours estivaux :
 - Mini camps (2 nuits) : 25 €
 - Séjour (6 ou 7 nuits) : 75 €
- (délibération adoptée à l'unanimité).
- Avis favorable aux trois demandes de dérogation au principe du repos dominical pour les salariés des magasins "Boulangier", "La Foir'Fouille" et "Électro Dépôt" – (les trois délibérations adoptées à la majorité et 5 abstentions).
- Opération d'extension-rénovation du Gymnase du Moulin à Vent :
 - Autorisation donnée pour le dépôt d'un permis de construire ;
 - Autorisation donnée à M. le Maire pour solliciter toutes subventions auprès du Conseil Général des Yvelines
- (les deux délibérations adoptées à l'unanimité).
- Institution à compter du 1er janvier 2012, de la prime de fonction et de résultats (P.F.R.), concernant les attachés territoriaux et agents non titulaires de grades similaires – (délibération adoptée à l'unanimité).

Agenda des conseils municipaux

Vous êtes invité(e) à assister aux prochaines réunions de Conseil Municipal qui se dérouleront dans la **Salle du Conseil Municipal de la Mairie** à partir de **20h45** :
Vendredi 28 Septembre - Vendredi 26 Octobre - Vendredi 23 Novembre.



Droit de réponse

Pour bien comprendre ce qui suit, je vous invite à lire préalablement la Tribune Libre de « Coignièrès Pour Tous » en 3^{ème} de couverture de ce bulletin.

L'article dont il est question aborde deux sujets d'actualité : le Centre Médical et l'ancienne Boulangerie-Pâtisserie de notre petit centre commercial « Le Village ». Etant directement mis en cause, j'estime qu'il est de mon droit de répondre, afin de rétablir la vérité. C'est l'objet de ce « Droit de réponse ».

Il est vrai que mon équipe et moi-même avons tout fait pour tenter de sauver notre Boulangerie-Pâtisserie de proximité : interventions auprès du Sous-Préfet, pour freiner l'action en justice diligentée par la société qui avait mis à disposition de la boulangerie l'équipement nécessaire à son activité ; intervention également auprès de cette même société, pour trouver une solution au litige financier, accompagnée d'une aide du Centre Communal d'Action Sociale.

Comme ce fut déjà le cas au milieu des années 1990, je vous ai alors adressé un Flash-Info, pour vous inviter à fréquenter notre petit centre commercial, fragilisé par la concurrence des grandes surfaces avoisinantes. Lorsqu'il est écrit, que mon tract « *accusait les Coigniériens de désertier le centre commercial* », je suis outré par le mot « *accusait* », car tel n'était bien évidemment pas le cas, et tout le monde l'a bien compris. Il était tout simplement de ma responsabilité de vous sensibiliser sur la pérennité de ce service de proximité, si utile à ceux qui manquent de moyens de déplacement.

Et ensuite, de m'accuser de privilégier la grande distribution au détriment des commerces de proximité. Que connaît « Coignièrès Pour Tous » de la position qui est la mienne sur un tel sujet ? RIEN.



Les auteurs de l'article incriminé savent très bien que le Code de l'urbanisme interdit au Maire de ne pas signer un permis de construire conforme au Plan d'Occupation des Sols (POS), que l'enseigne « Auchan » de Maurepas relève de l'autorité du Maire de cette commune, et que « Les Halles d'Auchan » de Coignières ne sont que la continuité du magasin « Mammouth », créé dans les années 1960.

Concernant la signalétique du centre commercial, je suggère à notre opposition de se doter de paires de lunettes, car **cela fait plusieurs années que nous avons mis en place une signalétique adaptée à l'entrée du centre.**

Et puis, est suggérée l'idée d'acquérir les locaux du centre commercial, de les équiper et de les louer à un boulanger ou à un boucher, profession qui relève, comme chacun le sait, des activités privées. Avancer une telle proposition dénote une méconnaissance totale des activités commerciales, dès l'instant où il existe une concurrence des grandes surfaces, contre lesquelles on ne peut malheureusement pas lutter, sachant par ailleurs, qu'il existe deux autres boulangeries à Coignières. J'attends avec inquiétude, le jour où notre opposition nous demandera de gérer « les couches-culottes ». **Tout cela ne relève que de la démagogie et de l'irresponsabilité.**

Au début des années 1980, à mon initiative, nous avons signé des baux à 25 ans avec des investisseurs qui souhaitaient construire des bâtiments commerciaux sur quatre terrains appartenant à la Municipalité, le long de la voie ferrée. Pendant 25 ans, ils paieraient le loyer d'un terrain nu et, à l'échéance des baux, la commune deviendrait propriétaire des locaux avec, en perspective, un loyer dix fois supérieur. Ainsi, la commune touche-t-elle aujourd'hui, au titre de ces baux, un revenu annuel de 352.000 €.

Cela n'a donc rien à voir avec la problématique précitée, et j'avoue que nous sommes fiers d'abonder le budget de cette recette avec les économies d'impôts qui en résultent.

Et puis, il y a le **centre médical** que « Coignières Pour Tous » s'enorgueillit d'avoir sauvé avec une pétition. Il n'en est bien évidemment rien, car ce n'est pas une simple pétition qui fait le beau temps. Ici, il convient de rétablir la chronologie des faits, car notre opposition a exploité, en juin 2010, une affaire délicate sur laquelle je travaillais activement depuis octobre 2009 :

- En octobre 2009, les médecins du centre Ambroise Paré sont venus m'informer de leur inquiétude, par référence à la loi de 2002 sur l'accès des personnes handicapées à leur centre. Faute de pouvoir y répondre, ils craignaient sa fermeture ;
- J'ai aussitôt saisi le Préfet pour savoir s'il y avait un risque et celui-ci m'a adressé un courrier m'expliquant que les dérogations prévues par la loi ne faisaient courir aucun risque à notre centre médical. J'en ai alors transmis une copie aux médecins et, pour moi, l'affaire était réglée ;
- Très astucieusement « Coignières Pour tous » s'est emparé de l'affaire en lançant sa pétition, certain d'en tirer, à terme, un profit électoral ;
- Dans le droit fil de cette pétition, les médecins ont souhaité me rencontrer en novembre 2010 pour m'expliquer que leur problème était d'une autre nature : l'impossibilité de recruter de nouveaux praticiens pour remplacer ceux qui partaient, le centre Ambroise Paré étant peu attractif ;
- Une discussion au sein de mon équipe nous a alors conduits à proposer aux médecins de construire un nouveau centre médical, moderne et convivial, qui leur serait proposé en location.

Telle est la vérité sur ce sujet, dont « Coignières Pour Tous » voudrait endosser la paternité... alors qu'il n'en est rien.

Quant au dernier paragraphe de l'article, il reconnaît que Coignières est atypique, dynamique et économiquement développée. Ce qui est vrai, mais contradictoire avec la suite, affirmant que nous manquerions de dynamisme et « *que nous n'aurions aucune ambition pour développer le cadre de vie de nos administrés* ». Ceci est tout simplement hors de propos, quand on sait tous les équipements et les services que nous offrons, le tout accompagné d'une fiscalité parmi les plus basses et qui n'a pas évolué depuis 1984.

Au plan départemental, nous avons fait de Coignières la ville la plus riche par habitant des Yvelines, après Vélizy-Villacoublay et cela, grâce au formidable développement économique que nous avons mis en oeuvre tout au long de ces 25 dernières années, et que dénonce aujourd'hui « Coignières Pour Tous ».

Je suis convaincu que vous ne vous laisserez pas abuser.

Le Maire
Henri Pailleux



Ce bulletin d'information donne un espace d'expression aux Conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale.

Où es-tu ma mie ? Sans toi on s'encroûte !

Début avril, nous avons été nombreux à regretter la fermeture de la boulangerie du "village" et nous nous en étions émus dans les colonnes de notre blog. Outre le fait que ce commerce avait recueilli un fort capital sympathie auprès des Coigniériens, il contribuait à redynamiser un centre commercial mis à mal par la concurrence des discounters et grandes surfaces qui nous envahissent.

Nos propos dans notre blog avaient vivement fait réagir monsieur le maire qui, en conseil municipal, s'était déclaré outré qu'on ose remettre en question sa politique économique, avançant que, sans lui, la boulangerie n'aurait pas tenu aussi longtemps. Peut-être, mais en l'occurrence il n'est pas le seul à avoir apporté son soutien ponctuel et nous continuons à penser que son « tract » accusant les Coigniériens de désertifier le centre commercial était bien mal venu de sa part quand on replace les choses en perspective et que l'on considère que sa politique économique est bien à l'origine des difficultés du commerce "de proximité". On ne peut, à la fois, favoriser un développement quasi exclusivement fondé sur la grande distribution et se lamenter des conséquences de ce développement inégalitaire.

Quand nous proposons de développer une signalétique indiquant l'existence des commerces du "village", monsieur le Maire refuse au motif que la municipalité ne doit pas s'occuper des intérêts privés.

Quand nous proposons de bâtir un centre médical dont les locaux seront proposés en location aux professionnels de santé, monsieur le Maire refuse à nouveau pour le même motif, argumente que tous les Coigniériens ont des voitures pour aller se faire soigner à Maurepas ou au Perray et que nous voulons dilapider les finances locales... Puis, sous la pression des 900 signatures de notre pétition, finit par céder (comme quoi la mobilisation populaire a souvent du bon)

Quand nous proposons d'acquérir des locaux commerciaux, de les équiper puis de les louer à des professionnels (boulangerie, boucherie), là encore ce serait irréaliste : "on n'est pas perdus au fond de la cambrousse, c'est des affaires privées..." s'exclame-t-il, à peu près, en conseil municipal. Et pourtant, Coignières est déjà propriétaire de locaux commerciaux entre le parking de la gare et la rue du Pont d'Aulneau et monsieur le maire se glorifie chaque année de cet investissement productif.

Plus que le soi-disant irréalisme de nos propositions, c'est plus sûrement le fait qu'elles viennent de son opposition qui gêne monsieur Pailleux ... jusqu'au jour où la pression de l'opinion publique le fait changer d'avis et s'approprie sans vergogne les idées "farfelues" qui étaient les nôtres. On ne lui en veut presque pas, l'important dans notre action est bien de faire avancer l'intérêt général : comment faire autrement pour assurer aux Coigniériens âgés, à mobilité réduite, ou simplement sans voiture, la possibilité d'acheter des produits alimentaires à proximité de leur lieu de résidence ?

Coignières est peut-être atypique, dynamique et économique mais ce dynamisme semble manquer cruellement à la majorité qui l'administre ; comme lui fait défaut l'ambition pour développer le cadre de vie de ses administrés.

Coignières, le 11 juin 2012

**Madeleine ANDREANI, Thiéry CHABAS, Didier FISCHER,
Patricia MONTOUT-BELLONIE, Alain OGER**

Proximité et échange : A votre écoute, plus que jamais

Cette tribune libre est l'occasion pour moi, en qualité de suppléante de Jean-Frédéric Poisson, nouvellement élu Député de la 10^{ème} circonscription des Yvelines, de remercier chaleureusement les électrices et les électeurs, de la confiance et du soutien qu'ils lui ont témoigné pour les représenter à l'Assemblée nationale.

Attachée à la commune de Coignières depuis trois décennies au service de mes concitoyens, cette nouvelle mission de suppléante procède d'un engagement de proximité, tourné vers le développement et la qualité de vie de notre territoire, mais aussi vers l'avenir de ses habitants, dans l'intérêt général. Car notre circonscription présente un visage multiple, où chaque commune se différencie par ses spécificités propres, où se côtoient et s'interpénètrent le monde rural et le monde urbain, avec une diversité d'attentes et de préoccupations exprimées par leurs habitants. C'est là toute l'ambition du travail parlementaire qui sera mis en œuvre pour honorer la tradition démocratique de la République, en représentant notre circonscription dans toutes ses composantes.

Comme vous le savez, mon action d'élue, mon dévouement et mon implication sur le terrain reposent sur le respect des diversités et des sensibilités, au service de tous les citoyens. Les valeurs qui nous animent et que nous défendons s'articulent autour de la jeunesse, qui demeure notre priorité, mais aussi de la famille, en veillant à protéger les foyers les moins favorisés ; le développement de notre économie locale, génératrice d'emplois, l'équilibre des droits et des devoirs ou encore le respect de la laïcité sont également des domaines d'intervention qui nous sont chers.

Particulièrement attentive à la réalité du terrain, et dans le souci de faciliter en toute simplicité la rencontre avec les citoyens, j'envisage d'engager un échange permanent et régulier, à travers l'instauration d'une permanence ouverte à tous, dans les prochains mois. En étroite collaboration avec notre nouveau député Jean-Frédéric Poisson, son objectif sera de relayer et de porter votre voix au sein de l'hémicycle parlementaire.

Bien naturellement, parallèlement à cette nouvelle mission, qui est un honneur pour moi, mon engagement au service des Coigniériens reste entier. Je considère d'ailleurs que cet ancrage local et cette expérience nourrie en relation avec les élus yvelinois ne peuvent être que bénéfiques pour notre commune et pour ses habitants.

Enfin, je vous réitère l'engagement sans faille qui demeure le nôtre, au quotidien et à vos côtés, avec efficacité et loyauté.

Toute l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons de très agréables congés d'été.

**Très sincèrement,
Josyane Gorgibus
Première Adjointe**



**la municipalITÉ
vous souhaite de
très agréables
vacances**

